

Pour combler sa baisse de
salaire chez Renault...
Ghosn augmente son
salaire chez Nissan

l'étincelle

Merci à celles et ceux
qui ont versé à la
collecte il y a 15 jours.
Et bonnes vacances !

Technocentre Renault Guyancourt

pour la construction d'un parti  des travailleurs communiste révolutionnaire

mardi 4 juillet 2017

Les ordonnances du charlatan Macron

Faciliter les licenciements, réduire les délais de recours aux Prud'hommes et les indemnités pour licenciement abusif, développer les contrats précaires au détriment du CDI, permettre que des accords d'entreprise reviennent sur des droits garantis aux salariés par le Code du Travail... Sans surprise, le projet autorisant le gouvernement à procéder par ordonnances est clairement dirigé contre les travailleurs et les jeunes. Mais le fait même que Macron veuille procéder par ordonnances, tout comme sa comédie du dialogue social, montre qu'il n'est pas si sûr de son coup.

Macron veut donc poursuivre l'œuvre entamée par les précédents gouvernements, qui ont tous empilé les mesures dérogatoires au code du travail et favorables au patronat. Car cela a commencé en 1977 sous Raymond Barre, avec de prétendus « stages » pour les jeunes payés de fait en dessous du SMIC. Une première « dérégulation » reprise par le gouvernement du socialiste Pierre Mauroy avec ses stages d'insertion à la vie professionnelle. En 1986 sous la cohabitation Mitterrand/Chirac, le gouvernement supprime l'autorisation administrative de licenciement. Et depuis, les attaques n'ont fait que s'amplifier : sous les gouvernements de droite comme de gauche, sous Hollande, avec Macron comme ministre de l'Économie, comme sous Sarkozy.

Macron a obtenu sa majorité à l'Assemblée avec seulement 16,6 % des électeurs inscrits, dans un scrutin où il n'y a eu que 38,4 % de suffrages exprimés. Mais il se fiche que lui et ses députés aient été « mal élus » : au pouvoir, il compte imposer sa politique à tout le monde, et par la force s'il le faut. Comme l'ont fait Hollande et Valls, tout impopulaires qu'ils aient été.

Pourquoi les ordonnances ? Pour aller vite, dit-il. Par crainte des réactions, surtout, de ceux qui ont refusé de voter pour lui, et qui sont près de 70 % parmi les salariés.

La manœuvre du dialogue social

S'il n'y avait que les dirigeants des confédérations syndicales, le gouvernement n'aurait pas à se faire de mouron. CGC ou CFDT nous ont habitués ces dernières années à signer tout ce qu'on leur présente. Courtisé par le gouvernement, FO, à cette année aussi renoncé à toute mobilisation.

De son côté, la CGT parle de mobilisation et a fixé une échéance pour le 12 septembre. Reste que ses dirigeants participent au simulacre de concertation du gouvernement, et à ses rencontres bilatérales avec les syndicats, tout en se lamentant qu'ils ne sont pas écoutés ! Une attitude qui est loin d'envoyer un message de fermeté et de combat.

Avec le dialogue social, le gouvernement vise surtout à obtenir la collaboration des confédérations syndicales, de leurs appareils dirigeants dans l'espoir d'endormir les travailleurs, et de les priver de moyens de riposte.

Nous pouvons créer la surprise

Les mesures que prépare le gouvernement ne réduiront pas le chômage. Elles augmenteront la précarité, et entraîneront au final un appauvrissement du monde du travail. Ces mesures visent en fait à satisfaire les revendications d'un patronat qui n'en a jamais assez. Mais nous pouvons devenir leur pire cauchemar.

Ce qui nous manque, c'est de nous convaincre de notre force... et de l'utiliser. Toutes ces dernières années ont été ponctuées de manifestations nombreuses, mais sans déboucher sur de vraies grèves, de celles qui se coordonnent et se généralisent, de celles qui changent la situation politique et contraignent le gouvernement comme le patronat à céder de peur de tout perdre.

Elles ont au moins montré que la colère était là, et nombreux sont ceux qui ne veulent pas laisser passer tous ces reculs sociaux. Il faudra donc construire les conditions de nos succès, participer aux journées d'action, et surtout leur donner des suites réelles. C'est la seule chance de gagner.

Ghosn assure son rattrapage de salaire

Le 27 juin, l'AG des actionnaires de Nissan a validé la hausse de rémunération de Carlos Ghosn : + 2,5 %, soit 1,098 milliard de yens (8,78 millions d'euros) pour 2016 (année fiscale japonaise). De quoi combler sa légère baisse de salaire de 2,6 % chez Renault. Si on additionne les deux rémunérations, Ghosn aura touché 15,84 millions d'euros, contre 15,6 l'année précédente. Sans compter sa rémunération comme président de Mitsubishi, qui n'est pas rendue public. Le pouvoir d'achat du multi-PDG est sauf. On avait presque eu peur...

Sortie de route à Lardy

Un ex-directeur de la MAP a voulu frimer avec son Alpine lors du pique-nique organisé par la direction à Renault Lardy la semaine dernière. Pas de chance : son coûteux bolide a fini dans le mur d'une piste d'essai. Une salariée montée à bord a dû être emmenée à l'infirmerie. Les conditions de sécurité étaient réduites : rien pour organiser les entrées et les sorties des participants, pas de consignes pour les conducteurs... Et après, la direction fait tout un cinéma avec ses audits 5S ou le port des EPI.

Indicateurs de Direction

Dans le nouvel accord d'intéressement local, la Direction a sélectionné huit indicateurs censés mesurer la performance de l'établissement. Le montant de la prime dépendra du nombre de points obtenus pour chaque indicateur (une vraie usine à gaz) : qualité, réduction des coûts et des délais... On trouve aussi le présentéisme (avec un engagement à 98,21% !) et le taux d'accidents de travail. C'est la double peine : la prime baisse en cas d'arrêt maladie, d'accident de trajet ou de travail. Une façon de faire pression pour ne pas déclarer ses arrêts ?!

Une réputation qui n'est plus à faire

La direction veut introduire dans le règlement intérieur de l'établissement l'interdiction de « porter atteinte à la réputation de l'entreprise ». Une notion suffisamment vague pour interdire toute critique et qui porte atteinte... à la liberté d'expression des salariés. Mais ce qui nuit à l'image de Renault est à mettre au compte de sa direction : salaire de Ghosn, affaire d'espionnage, tromperie sur les émissions polluantes... En attendant le prochain scandale.

Pas golfeur ? Pas de parking !

Les parkings du TCR sont saturés. Résultat : toujours plus de voitures garées sur les pelouses, en bord de route, à l'entrée Georges Besse... au risque d'un accident. Cela n'a pas empêché la direction de mettre à disposition de l'Open de golf des parkings du Technocentre. Les salariés n'ont qu'à jouer au golf !

Pas de Logistique pour les salariés

Lors du dernier pic de chaleur, le thermomètre a atteint 39°C dans le nouveau magasin du bâtiment Logistique aménagé sous les toits, sans isolation ni point d'eau. Tout a été conçu pour la productivité, et rien pour les salariés de Vestalia qui y travaillent. Il va falloir que ça change avant le prochain pic.

Une reprise en trompe l'œil

Le sous-traitant automobile GMD a finalement déposé une offre de reprise partielle de GM&S à La Souterraine, quelques heures avant sa liquidation. Celle-ci ne concerne que 120 salariés sur 277. De quoi avoir des craintes sur la pérennité du site, vu la perte de compétences et les baisses de commandes de Renault et PSA. Plus de 150 salariés, que le gouvernement a menés en bateau pendant la période électorale, sont licenciés avec le minimum d'indemnités. Autant dire que Renault, PSA et l'Etat se moquent du sort des salariés de GM&S. Mais ces derniers n'ont pas dit leur dernier mot.

Escrocs en liberté, salariés licenciés

Fausse factures, notes de frais faramineuses, rémunérations et dividendes de plusieurs millions d'euros : trois dirigeants d'Altia, propriétaires de l'usine de La Souterraine de 2009 à 2014 jusqu'à sa reprise par GM&S, sont poursuivis par la justice pour abus de biens sociaux et escroquerie selon les révélations de Mediapart. Ils sont pourtant toujours propriétaires du terrain et des murs, via une société immobilière à laquelle GM&S a versé plus de 3 millions d'euros de loyer ! Mais les anciens patrons ne sont toujours pas mis en examen. La justice a été plus rapide à prononcer la liquidation judiciaire de GM&S, malgré le délai supplémentaire demandé par les salariés.

Des inspecteurs trop gênants

Le ministère du Travail veut supprimer 4 postes sur 42 à l'inspection du travail des Yvelines. Les inspecteurs, déjà pas assez nombreux pour faire respecter la loi dans les entreprises (dont le Technocentre qui dépend de l'inspection du travail de Montigny), dénoncent ce projet... qui a tout pour plaire aux employeurs.

Renault sur liste noire

La banque d'investissement suédoise SEB a placé Renault sur une liste noire de 40 multinationales qui ne respectent pas les droits de leurs salariés, nuisent à l'environnement, ou fraudent massivement le fisc. Renault a été épinglé pour avoir eu recours à la police afin de briser la grève des salariés turcs de Bursa. 76 salariés avaient été licenciés et 600 forcés au départ contre une indemnité. Une nouvelle qui va sans doute « nuire à la réputation » de l'entreprise.